

TECHNICIEN PAYSAGISTE AVEC FONCTION D'ENCADRANT TECHNIQUE

OASURE est une société commerciale engagée, entièrement dédiée au domaine de la phytoépuration et des espaces verts liés au développement durable.

Agréée entreprise d'insertion, notre vocation est d'insérer par le travail des demandeurs d'emploi, de leur apporter des savoir-être, des savoir-faire et des compétences nécessaires pour accéder, dans les meilleures conditions, au marché de l'emploi classique.

Nous recherchons un technicien paysagiste avec fonction d'encadrant technique sur ST JUST ST RAMBERT.

DESCRIPTIF DU POSTE

Rattaché(e) au Gérant de l'entreprise et en coordination étroite avec l'équipe administrative, votre mission principale est d'assurer les chantiers d'espaces verts et d'encadrer une équipe de salarié en insertion.

Au quotidien, vos principales responsabilités sont les suivantes :

1- Fonctions techniques

Réaliser dans le but de la satisfaction client : travaux d'entretien, d'aménagements paysagers et d'aménagement de berges de rivières, entretien de la pépinière de roseaux, plantation en station de traitement des eaux

2- Fonctions de gestion

Participer à la gestion courante de l'entreprise : relevé des heures travaillées, accueil et formation des nouveaux salariés en insertion, gestion des stocks et commandes
Intégrer une démarche RSE dans son quotidien

3- Fonctions d'encadrement

Encadrer et former les salariés en insertion accueillis en lien étroit avec la chargée d'insertion professionnelle

Assurer la sécurité, l'application des consignes de sécurité et notamment du port des EPI

Veiller au maintien en bon état des véhicules et du matériel

PROFIL RECHERCHE

Diplômé(e) dans le domaine du paysage, vous avez une première expérience de terrain.
Fort(e) d'un intérêt pour l'inclusion, vous disposerez d'un excellent relationnel. Autonome, dynamique et responsable, vous êtes guidé(e) par un sens du collectif et un esprit d'équipe à toute épreuve !

Conditions de travail : le travail se déroule en extérieur sur des chantiers de station d'épuration ou d'espaces verts sur une plage horaire de 8h à 17h. Les horaires peuvent être variables.

Des déplacements en chantier hors département sont à prévoir. Le permis B est obligatoire.

L'entreprise propose une rémunération selon le profil pour 35h de travail hebdomadaires

- * prime panier de 9.12€/repas (chantier à +15km)

- * prime de déplacement

- * Déplacement pris en charge par l'entreprise

- * Mutuelle

CDD de 3 mois en vue d'un CDI

Vous souhaitez intégrer une équipe à très fort potentiel et commencer une belle aventure à impact environnemental au sein d'une équipe volontaire et engagée ? Alors n'hésitez plus et envoyez-nous votre candidature.